



Nous avons décidé de répondre à l'appel international des journées d'action contre le monde du béton, contre Lafarge-Holcim et leur monde.

Parce que le béton nous asphyxie, empoisonne les cours d'eau (la Seine, l'Hudson), détruit les sols et les fonds marins. Les particules de ciment, liquides de traitement et autres microfibres en plastique transforment les rivières du monde entier en décharges à ciel ouvert, causant la mort des poissons et de leurs habitats.

Les usines de béton détruisent notre santé, produisent une pollution de l'air considérable partout dans le monde, elles vont jusqu'à brûler des pneus ou rejeter des fumées non filtrées. Le processus de fabrication du ciment est un des piliers des émissions de CO₂ au niveau mondial (8% des émissions en 2022). Les usines, partout dans le monde, tuent directement en provoquant des cancers chez les salarié.es ou riverain.es vivant à proximité mais aussi indirectement via la pollution de l'air et les conséquences du changement climatique qu'il engendre.

Le béton est le plus grand consommateur de sable au monde. Lafarge-Holcim détruit les sols et les fonds marins. Le sable est la deuxième ressource la plus exploitée après l'eau, et Lafarge en est un des principaux bénéficiaires. Cette exploitation est un désastre aux multiples préjudices : pollution des nappes phréatiques, disparition de plages et d'îles entières, érosion, destruction d'écosystèmes marins comme terrestres, artificialisation de terres...

Le béton produit cette matière grise indispensable à tous les grands projets inutiles et absurdes. Il participe activement à la destruction des terres agricoles, zones humides et forêts ainsi qu'aux déplacements des populations qui les accompagnent.

Par ses champs d'influence sur tous les grands projets publics et privés, il fait en sorte que le béton soit utilisé en tous lieux car c'est l'essence même de ses profits.

Lafarge-Holcim est une entreprise mafieuse, prédatrice et néocoloniale. En France, elle est toujours mise en examen pour complicité de crimes contre l'humanité et financement du terrorisme. En cause, le maintien de l'activité d'une usine syrienne en pleine guerre civile, grâce à un bon coup de pouce financier à Daesh. Un épisode qui rappelle que l'entreprise avait collaboré avec les nazis pour construire rien de moins que le mur de l'Atlantique.

Le règne de Lafarge-Holcim et des autres conglomérats du béton n'est plus une fatalité. Leurs exactions doivent cesser pour que cesse l'intoxication de ce monde. D'autres manières de construire et d'habiter le monde sont possibles.

Le comité local des Soulèvements de la Terre du Loiret.

Contact : sdlr.loiret@proton.me

Ne pas jeter sur la voie publique

LES CARRIERES DANS LE LOIRET POUR LE BETON, POUR PLUS DE CONSTRUCTIONS ET D'ARTIFICIALISATION DES SOLS !

(Sources La Rép du centre, Réseau Action Climat)

Combien y a-t-il de carrières dans le Loiret ?

Selon les services de l'Etat, il y a 34 carrières de granulats autorisées dans le département.



Chaque année, sur le site de Sandillon, ce sont 200.000 tonnes de granulats par an qui sont extraits, du sable à 60 %, des graviers pour 40 % et qui circulent en camions



L'exploitation des granulats est rentable !!!

32,7 millions : le chiffre d'affaires des carrières de granulats dans le Loiret en 2019. Il a augmenté de 6,9 % par rapport à 2018.



Les sites Lafarge dans le Loiret : Pithiviers, Lombreuil, Dordives, Courtenay, Malesherbes et ... peut être Briare ! Pour alimenter le Grand Paris ???

Quelle définition pour l'artificialisation ?

L'artificialisation se définit communément comme la transformation d'un sol naturel, agricole ou forestier, par des opérations d'aménagement pouvant entraîner une imperméabilisation partielle ou totale, afin de les affecter notamment à des fonctions urbaines ou de transport (habitat, activités, commerces, infrastructures, équipements publics...).



Une loi Climat et Résilience qui prévoit un objectif ZAN (zéro artificialisation nette), Pourquoi ?

Les sols naturels apportent de nombreux bénéfices à l'être humain (en termes de biodiversité, de rafraîchissement de la ville, d'infiltration des eaux de pluie...).

Pour les préserver, la France s'est donc fixée l'objectif d'atteindre le « zéro artificialisation nette des sols » en 2050, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur la décennie 2021-2031, par rapport à la décennie précédente 2011-2021.

<https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/>

LA REALITE !!!

A l'heure où le préfet du Loiret continue de valider des projets qui artificialisent nos espaces naturels au nom de l'économie !

Les entrepôts logistiques continuent à fleurir en région Centre Val de Loire (5ème pôle de France) déjà pourtant bien lotie avec 1 200 établissements employant plus de 26 000 personnes sur une surface de 5 millions de m² dont certains locaux vides !! C'est 7 % du parc logistique hexagonal, avec 3,9 millions de m² de bâtiments de plus de 10 000 m² et plus de 10% des plateformes XXL de plus de 40 000 m² !!

A Beaugency, Meung sur Loire, Gidy, Artenay, Pithiviers, Marigny les Usages, La Saussaie... des ZAC et des lotissements, des routes qui desservent les entrepôts ou les zones d'activités détruisent les paysages avec l'aval des élus locaux et des préfets ! Nous ne sommes pas dupes !